

**Séquence avec des élèves de 3<sup>e</sup> : Recherches Documentaires Informatisées sur l'invention de la photographie en exerçant son esprit critique.**

**Professeure-documentaliste : Marie-Emmanuelle Ridet**

**CDI du collège de Cuiseaux**

**Date : avril 2008**

## **I - Cette séquence s'inscrit pédagogiquement dans :**

- Le programme de technologie
- Le B2I
- L'apprentissage de la recherche documentaire

### **Liens avec le programme de technologie 3e**

3<sup>e</sup> partie du programme intitulée *Histoire des solutions à un problème technique*

-« Cette unité a pour but de développer la curiosité des élèves à l'égard du patrimoine que constituent les inventions et les innovations techniques du passé (...) »

-« Quelques repères chronologiques et géographiques viseront à caractériser les grandes étapes de l'évolution technique, en particulier pour le monde occidental depuis la révolution industrielle. »

-« Les aspects historiques et prospectifs liés aux solutions à un problème technique permettent aux enseignants de proposer des activités qui donnent l'occasion aux élèves : -d'exercer leur curiosité et leur sens critique - (...)»

-« Les solutions à un problème technique sont omniprésentes dans les différents secteurs de l'activité humaine. Les enseignants disposent donc d'un large éventail de choix : -vis-à-vis du problème technique traité (...) -vis-à-vis des moyens d'investigation : (...) exploitation de bases de données « en ligne », etc. »

### **Items du B2I concernés par cette séance**

Domaine 4 : S'informer, se documenter (Collège)

C.4.4 Je sais relever des éléments me permettant de connaître l'origine de l'information (auteur, date, source...)

C.4.5 Je sais sélectionner des résultats lors d'une recherche (et donner des arguments permettant de justifier mon choix)

### **Apprentissage de techniques de recherche documentaire**

Lors d'une situation de recherche, amener les élèves à réfléchir sur les informations trouvées sur Internet, en les comparant, et les entraîner à évaluer la fiabilité des sites utilisés.

**Marie-Emmanuelle Ridet, professeure-documentaliste collège Roger Boyer 71 Cuiseaux Avril 2008**

**Disponible sur le site : <http://cdi-ac-dijon.fr>**

## II- Déroulement de la séquence

### 1<sup>ère</sup> séance

Les élèves sont mis en situation de recherche sur les solutions apportées au problème technique suivant : Comment reproduire durablement le réel en image (invention de la photographie).

\*Question préliminaire posée aux élèves : « Connaissez-vous le nom de l'inventeur de la photographie et la date approximative de cette invention ? »

1-Les élèves doivent **trouver des informations** sur les différentes étapes qui ont conduit à l'invention de la photographie. Par 2 ou 3, tous étudient le même document (Partie « Histoire de la photographie » du site <http://www.pixelistes.com/portal/index.php?page=39>) et complètent le recto de la fiche de travail N°1.

Remarque : L'objectif principal de cette séquence n'est pas la recherche d'informations, ni la prise de notes. C'est pourquoi les élèves sont très guidés dans cette recherche d'informations.

#### 2-Correction collective et orale de leur travail

A l'issue cette correction, les élèves ont donc des informations qui leur permettraient de commencer à élaborer un document sur les étapes qui ont conduit à l'invention de la photographie (mode de restitution possible : une frise chronologique)

MAIS auparavant, ils doivent vérifier que leurs informations sont justes. («exercer leur esprit critique »)

⇒ Les élèves vont devoir s'interroger :

- sur la fiabilité (ou disons plutôt : « le sérieux ») du site sur lequel ils ont trouvé les informations

Ils vont donc se poser un certain nombre de questions sur le site (L'auteur est-il compétent ?

Les informations sont-elles récentes ? L'auteur cite-t-il ses sources ?...). C'est l'objet du point 3.

- sur « la justesse » des informations trouvées. Pour cela, les élèves vont comparer les informations trouvées à celles qu'ils peuvent trouver sur d'autres sites (sites dont il faudra aussi chercher à évaluer la fiabilité.) (Objet de la 2<sup>e</sup> séance)

#### 3-Étude collective et orale du site pour en évaluer le sérieux.

\*Questions préliminaires posées aux élèves :

-Lorsque l'on crée un site est-on obligé de dire qui l'on est, de décliner ses compétences, d'expliquer les raisons pour lesquelles on a créé ce site, de donner la date de la rédaction du document que l'on crée, de signaler ses sources d'information...? La réponse est malheureusement NON. Donc, toutes ces informations qui donnent des indices sur le sérieux et l'honnêteté intellectuelle du site n'apparaissent que rarement.

-Est que l'on a codifié la manière de présenter ces informations et l'endroit où elles doivent se trouver ? La réponse est malheureusement NON. Donc, ces informations peuvent parfois exister sur le site, mais se trouver n'importe où.

\* Rappeler également que sur Internet, il n'y a pas le filtre d'un éditeur comme dans les publications sur support papier

Les élèves cherchent collectivement à trouver des réponses aux questions figurant sur le verso de la fiche de travail N°1 et donnent leur sentiment sur le sérieux de ce site.

Remarque : Il n'est pas demandé aux élèves de prendre des notes

## 2<sup>e</sup> séance

4- **Travail sur des pages web et/ou l'ensemble d'un site dont l'adresse est communiquée. Les documents traitent tous de l'invention de la photographie.** Les élèves travaillent simultanément sur des sites différents, mais chaque élève n'a qu'un seul site à étudier. Soit les élèves peuvent travailler en duo ou en trio sur le même site, soit 2 ou 3 élèves travaillent individuellement sur le même site (ce qui est préférable pour une évaluation individuelle).

**-Fiche de travail N°2** pour l'élève a et l'élève a' (L'élève doit comparer les informations trouvées sur une page du site [www.linternaute.com](http://www.linternaute.com) avec celles trouvées sur le site étudié durant la séance précédente, puis il doit évaluer la fiabilité du site)

Remarque : le texte donne 1826 comme date de l'invention de la photographie (et non 1827 comme dans le site précédent)

**-Fiche de travail N°3** pour l'élève b et l'élève b' (L'élève doit comparer les informations trouvées sur une page du site [www2.ac-lille.fr/matisse-ostrincourt/histphoto.htm](http://www2.ac-lille.fr/matisse-ostrincourt/histphoto.htm), avec celles trouvées sur le site étudié durant la séance précédente, puis il doit évaluer la fiabilité du site)

Remarque : Il s'agit d'un document réalisé par des collégiens à la suite de recherches documentaires. D'après ce document, on ne peut pas savoir de quand date l'invention de la photographie, à cause d'une coquille dans le texte.

**-Fiche de travail N°4** pour l'élève c et l'élève c' (L'élève doit comparer les informations trouvées sur une page du site Wikipédia, article « Photographie » avec celles trouvées sur le site étudié durant la séance précédente, puis il doit évaluer la fiabilité du site)

**-Fiche de travail N°5** pour l'élève d et l'élève d' (L'élève doit comparer les informations trouvées sur une page du site Wikipédia, article « Histoire de la photographie » avec celles trouvées sur le site étudié durant la séance précédente, puis il doit évaluer la fiabilité du site)

Remarque : Le document nous donne un « scoop » : La première photographie connue ne serait pas « Point de vue de la fenêtre à Saint Loup de Varennes » mais « une reproduction (...) d'une gravure hollandaise représentant un petit cheval » et daterait de 1825 ! En fait, l'auteur de l'information confond photogravure et photographie. C'est sans aucun doute l'erreur la plus grossière parmi celles trouvées sur les divers sites. On peut noter aussi que les 2 articles de Wikipédia sur le même sujet sont contradictoires.

**-Fiche de travail N°6** pour l'élève e et l'élève e' (L'élève doit comparer les informations trouvées sur une page du site <http://fr.encarta.msn.com>, « Niépce, Nicéphore » avec celles trouvées sur le site étudié durant la séance précédente, puis il doit évaluer la fiabilité du site)

Remarques : L'article est de qualité mais comporte sûrement une erreur sur l'année de la rencontre entre Niépce et Daguerre. (Sur le site [www.niepce.com](http://www.niepce.com), il est question de 1827) On ne sait pas si le temps de pose qu'a nécessité la première photographie est juste. (Sur le site [www.niepce.com](http://www.niepce.com), on ne connaît pas le temps de pose pour cette photographie, mais Marignier indique un temps de pose de plusieurs jours pour les photographies antérieures à l'association entre Niépce et Daguerre (1829) et ce n'est qu'ensuite que « le temps de pose est alors abaissé à environ 8 heures de soleil »)

**-Fiche de travail N°7** pour l'élève f et l'élève f' (L'élève doit évaluer la fiabilité du site [www.niepce.com](http://www.niepce.com))

Remarque : Ce site se présente comme « Le site de référence sur l'inventeur de la photographie » et il est parrainé par l'Académie des Sciences. Il présente notamment les travaux du chercheur du CNRS Jean-Louis Marignier.

**-Fiche de travail N°8** pour l'élève g et l'élève g' (L'élève doit se rendre sur une page Web du site de Radio France pour apprendre qu'il existe une polémique sur le choix de l'inventeur de la photographie : Niépce ou Daguerre ? Puis il doit répondre à un certain nombre de questions concernant le site <http://www.niepce-daguerre.com/>)

Remarque : ce site cherche à réhabiliter Daguerre comme inventeur de la photographie. Dernier « scoop » : Daguerre serait le véritable inventeur de la photographie ! Ce site est très critiquable quant à sa présentation et le ton employé, mais comporterait des documents d'archives (notamment privées) qu'un spécialiste de l'histoire de l'invention de la photographie se devrait peut-être d'étudier –si ce n'est déjà fait- quitte à aboutir à des conclusions différentes de celles du responsable de ce site, Jacques Roquencourt.

**5- Restitution orale du travail des élèves.** Cette restitution est bien sûr l'occasion de faire une petite mise au point sur le site Wikipédia. Il est notamment signalé aux élèves que le N°222 de *Science & Vie Junior* (mars 2008) comporte un article très intéressant sur Wikipédia (« Wikipédia est-elle fiable ? ») qui explique notamment pourquoi les articles de Wikipédia arrivent en tête de liste lorsqu'on effectue une recherche de sites avec Google et qui montre que des erreurs grossières peuvent être introduites dans les articles sans être corrigées rapidement.

**6- Conclusion :** -Sur les informations trouvées et la qualité des sites étudiés (**fiche N°9**)  
-Sur la difficulté à évaluer la fiabilité des sites et les informations trouvées mais sur la nécessité de le faire

**7- Les élèves rendent leur fiche de travail qui permettra pour chacun la validation (ou non) des items C.4.4 et C.4.5**

### III- Prolongement possible

Travailler sur la suite de l'invention de la photographie afin de réaliser une frise chronologique.

Les élèves choisiront parmi les sites étudiés ceux qu'ils souhaitent conserver pour la suite de ce travail et peuvent en rechercher d'autres.

### IV- Remarques

-Durant cette séquence, les élèves ont bien pris conscience du fait que Wikipédia pouvait comporter des erreurs grossières car ils ont été amenés à le constater par eux-mêmes. De plus, la conclusion de la séance a été donnée par un des élèves : « il faut comparer les informations ».

-Pensant que l'erreur contenue dans l'article de Wikipédia sera un jour corrigée, je joins un copier-coller de l'extrait de l'article tel qu'il figure depuis au moins un mois sur le site :

La plus vieille photographie, datée de [1825](#), est une reproduction par Niépce d'une gravure hollandaise représentant un petit cheval et non, comme on a longtemps cru, une vue de sa propriété de [Saint-Loup-de-Varennes \(Saône-et-Loire\)](#) qu'il réalise, quant à elle, en [1826](#) ou [1827](#).<sup>1</sup>



Première photographie connue, prise par Niépce en 1825 avec le procédé de l'[héliographie](#), représentant une gravure du XVII<sup>e</sup> siècle montrant un homme menant un cheval.

### Notes et références [\[modifier\]](#)

<sup>↑</sup> Cette héliogravure, ou héliographie de Nicéphore Niépce, datée de 1825, accompagnée de 48 lettres autographes, estimée entre 500 000 € et 750 000 €, a été préemptée à 450 000 € par l'État au profit de la Bibliothèque Nationale de France lors de la vente de la collection Jammes en mars 2002 chez Sotheby's à Paris.